



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2020

L'An deux mil vingt, le deux octobre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle Jean Moulin, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-cinq septembre deux mil vingt, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, Mme Christelle BESSAGUET, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Odile LE CANN, M. Roger CARNOT, Mme Marie DUIGOU, M. Guy DOEUFF, Mme Annie BARRAULT, M. René PRAT, Mme Marie-José TOULLEC, M. Denis BARGUIL, Mme. Françoise MONNIER, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme Marie-Hélène NAVINER, M. Romuald FEVRIER, M. Gaëtan PRIMA, Mme Sabrina LOUIS, M. Frédéric GUELTE, Mme. Anne-Laure RIGNAULT, M. Vincent BRATZLAWSKY, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaient absents :

Mme. Florence LE MEUR, excusée a donné pouvoir à Mme. Marie-France LE COZ
Mme. Annaïk MERDY, excusé a donné pouvoir à M. BRATZLAWSKY

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu M Rayan LE CALLOCH, Conseiller municipal, comme secrétaire.

DEL02.10.2020-048 : Désignation des délégués du conseil municipal au sein des commissions du conseil communautaire de Quimperlé communauté

Le conseil communautaire de Quimperlé communauté a créé 7 commissions thématiques lors de sa séance du 21 juillet 2020. Il convient de désigner les représentants de la commune dans ces commissions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Désigne les délégués suivants pour intégrer les commissions du conseil communautaire de Quimperlé communauté :

- Ressources (finances, ressources humaines, mutualisations) : Christophe LE ROUX et Christelle COUTHOUIS
- Aménagement (mobilités, urbanisme intercommunal, habitat, énergie, numérique) : Marie-France LE COZ et Olivier LE BOUETTÉ
- Cadre de vie (environnement, déchets, eau, assainissement, chantiers communautaires, projet alimentaire de territoire) : Denis BARGUIL et Odile LE CANN
- Solidarités (enfance, prévention, accès aux droits et à la santé, sport) : Marie DUGOU et Sylvain DUBREUIL
- Culture : Guy DOEUFF et Annie BARRAULT
- Initiatives sociales : Christelle BESSAGUET et Romuald FEVRIER
- Attractivité (tourisme, commerce, développement économique, emploi) : Marie-France LE COZ et Rayan LE CALLOCH

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,



Christophe LE ROUX